

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 28 juin 2018

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 28 membres.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Sylvia BARTHELEMY - François BERNARDINI - Roland BLUM - Martine CESARI - Frédéric COLLART - Georges CRISTIANI - Arlette FRUCTUS - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Nicolas ISNARD - Bernard JACQUIER - Didier KHELFA - Richard MALLIÉ - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Henri PONS - Georges ROSSO - Michel ROUX - Jean-Pierre SERRUS - Martine VASSAL.

Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Patrick BORÉ - Gérard BRAMOULLÉ - Gaby CHARROUX - Maryse JOISSAINS MASINI - Eric LE DISSÈS - Danielle MILON.

Monsieur le Président a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

### **ECO 008-3892/18/BM**

#### **■ Participation de la Métropole Aix-Marseille-Provence au fonctionnement de l'Association Club WTC APEX MET 18/7145/BM**

Monsieur le Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Le tissu économique de la Métropole Aix-Marseille-Provence est essentiellement composé de TPE et de PME qui rencontrent plus de difficultés que les grands groupes pour établir des relations commerciales durables. Or le développement de cette typologie d'entreprises sur les marchés extérieurs est un gage de pérennité et d'ouverture aux réalités de la mondialisation, d'autant plus dans le contexte économique actuel où les relais de croissance se font sur les marchés internationaux. Face à ce constat, il apparaît nécessaire de soutenir les actions en faveur du développement international de ce secteur d'entreprises.

L'association Club WTC APEX a été créée en 1975 par des chefs d'entreprises marseillais ayant déjà une activité à l'international et désireux de s'y développer davantage.

Premier Club exportateur de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Club WTC APEX fédère plus de 120 entreprises adhérentes, au niveau régional, qu'il s'agisse de PME primo-exportatrices, ou de PME déjà expérimentées, mais également de grands groupes régionaux souhaitant partager leur savoir-faire et leur expérience à l'international.

L'objectif principal de cette association est de faciliter le développement de liens entre chefs d'entreprises intéressés par un échange d'expériences, d'informations ou par la mise en place d'actions communes.

L'activité de l'APEX se structure autour de 3 grandes actions :

- Networking export

De nombreux événements sont organisés à l'instar des clubs action business, clubs de l'international (conférences), pépites de l'international (visite d'une entreprise exportatrice).

- Compétence export

Signé le 28 Juin 2018  
Reçu au Contrôle de légalité le 24 juillet 2018

Le but est d'aider les entreprises à monter en compétence sur des profils de commerce international. Ainsi l'APEX aide à la promotion des formations initiales à l'international, organise depuis 2 ans un forum spécialisé au recrutement export et gère un outil de bourse d'emploi export.

- Objectif export

Il s'agit d'un accompagnement individualisé en place depuis 2005 à destination des TPE/PME du territoire quel que soit leur niveau d'internationalisation. Le programme comprenant 15 ateliers s'appuie sur un réseau de parrains bénévoles occupant des postes clés à l'international souvent Conseillers du Commerce Extérieur de la France CCEF. Cette prestation est facturée 12.000 euros aux entreprises. Depuis 10 ans, plus de 80 entreprises ont été accompagnées.

Résultats 2017 et objectifs 2018 :

1. Activité de réseautage

Résultats 2017 : 17 événements ont été organisés dans le cadre du volet « NETWORKING EXPORT » et ont rassemblé 425 personnes

Objectifs 2018 : Programme ambitieux de 2 à 3 événements planifiés par mois

2. Programme phare Objectif Export

Résultats 2017 : Les entreprises EURO TECH / TECHNO CONCEPT / NATIVES ont été accompagnées

Objectifs 2018 : Les accompagnements des entreprises TECHNO CONCEPT / NATIVES / HORN LOGISTICS SERVICES sont déjà initiés. L'objectif est d'intégrer deux entreprises supplémentaires.

3. Salons spécialisés :

Résultats 2017 :

- Le 1<sup>er</sup> Forum Régional du Financement à l'International, MONEY MONEY MONEY a été organisé le 25 avril 2017 au siège social aixois du Crédit Agricole Alpes Provence rassemblant 126 personnes.

2<sup>e</sup> édition Recrut'Export organisé le 30 novembre 2017 avec 19 entreprises et 69 offres proposées

Objectifs 2018:

- 2<sup>e</sup> édition du Forum Régional du Financement à l'International, MONEY MONEY MONEY de Recrut'Export (26 avril 2018 au siège social marseillais de la Banque Populaire Méditerranée

- 3<sup>ème</sup> édition Recrut'Export aura lieu le 28 novembre 2018

- L'APEX a le souhait de développer « Les Forums de l'International » en créant le 1<sup>er</sup> forum régional dédié à la logistique à l'International ; mais celui-ci nécessiterait un soutien public supplémentaire.

4. Organisation de la 31<sup>ème</sup> édition / 4 étudiants récompensés en catégorie BTS/Licence / 4 étudiants récompensés en catégorie MASTER / 4 professionnels récompensés en catégorie VIE (nouveau 2017).

5. Compétence Export : L'APEX développe de nouveaux services d'accompagnement des entreprises au recrutement de profils commerce international. Un nouveau service Recrut'Export Online en complément de la CV thèque a été lancé en septembre 2017 pour les entreprises à l'International de la région, sur le site [www.club-apex.com](http://www.club-apex.com) qui vient en appui au Forum Recrut'Export, tout au long de l'année. Bilan des 1ers mois d'ouverture : 27 Entreprises ont déposé 83 offres sur Recrut'Export Online / 45 candidatures.

6. Actions récurrentes du club (en dehors du réseautage) notamment le secrétariat de la section Provence-Corse des Conseillers du Commerce Extérieur de la France

Budget prévisionnel 2018

Le budget prévisionnel du Club WTC APEX pour 2018 s'élève à 315 322 €, soit une sensible baisse par rapport à 2017 (391 575 €) qui s'explique par le retrait du Département en 2017 à hauteur de 45000 € non compensés.

Les dépenses par grands postes s'élèvent à :

Signé le 28 Juin 2018  
Reçu au Contrôle de légalité le 24 juillet 2018

Salaires et charges	212 690.50 €
Services extérieurs	47 899.38 €
Autres services extérieurs	52 506.99 €
Achats	1 200.00 €
Impôts et taxes	1 025.13 €
Total Dépenses	315 322.00 €

Soit une part de masse salariale représentant 67.4% du montant total des dépenses.

Les recettes sont constituées par :

<b>Subventions sollicitées</b>	214 222 €
<i>Région Paca</i>	122 222 €
<i>Métropole d'Aix-Marseille Provence</i>	72 000 €
<i>Département</i>	20 000 €
<b>Autofinancement</b>	99 100€
Facturation Entreprises ((Objectif Export : 3 entreprises facturées)	36 000€
Cotisations adhérents	37 000 €
Facturation de services CCEF	10 200 €
Sponsors Challenge (CCEF, SMC, Coface)	3 900 €
Produits des activités annexes (animation APEX)	12 000€
<b>Primes Conseil Régional sur apprentissage</b>	2 000 €
Total Recettes	315 322€

Il est constaté que sur le budget prévisionnel de l'association, la participation de la Métropole Aix-Marseille-Provence s'élève à hauteur de 72.000 euros au titre de l'année 2018 contre 80 000 euros demandés pour l'exercice précédent.

Il est proposé au Bureau de la Métropole Aix-Marseille Provence d'attribuer au titre de l'année 2018, une subvention de 13.000 euros à l'association Club WTC APEX, les discussions avec le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur sur le financement des organismes économiques étant en cours.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

**Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération HN 009-011/16/CM du 17 mars 2016 portant délégation du Conseil au Bureau de la Métropole ;
- L'avis de la commission de suivi et cohérence des subventions aux associations.

**Oùï le rapport ci-dessus,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

Signé le 28 Juin 2018  
Reçu au Contrôle de légalité le 24 juillet 2018

- L'intérêt de soutenir les actions en faveur du développement économique international des TPE et PME sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

**Délibère**

**Article 1 :**

Est attribuée une subvention de fonctionnement d'un montant de 13.000 euros à l'association Club WTC Apex au titre de l'année 2018.

**Article 2 :**

Les crédits nécessaires sont inscrits pour l'exercice 2018 au budget principal de la Métropole – chapitre 65 – article 65748 « subventions de fonctionnement aux organismes de droit privé » fonction 61 - Sous Politique B320.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,  
Le Vice-Président Délégué  
Développement des entreprises,  
Zones d'activités, Commerce et Artisanat

Gérard GAZAY